

# Formation des Assistants familiaux



## Rapport d'activité - Mai 2022 -

### Rédactrices :

- JEANSON Brigitte, Responsable de la formation
- Madjouba BOUDJELAL, Assistante de formation

## Sommaire

Préambule .....	page 1
1) Présentation de l'équipe pédagogique .....	page 1
2) Déroulé de la formation : .....	page 2-3
• Les modules	
• Le temps de parole	
• Les Quizz	
• Le classeur d'observation	
• Le test de positionnement	
• La préparation aux épreuves de certification	
• Le PSC1	
3) Le rôle du formateur référent de parcours : .....	page 4
4) Loi du 7 février 2022.....	page 4
5) La crise sanitaire .....	page 5
6) 2021 : Une année en chiffres .....	page 6-8
a) Le nombre de stagiaires	
b) Le nombre de diplômés	
7) Le départ du dernier groupe ardennais : arrêt de la formation à mi-parcours	page 9
8) Evaluation de la formation : .....	page 9-10
a) Après chaque fin de module	
b) En fin de formation	
9) Appels d'offre CNFPT : 4 départements .....	page 11
10) Le DEAF : en attente d'une réforme .....	page 12
11) Les modules de perfectionnement : .....	page 13
Conclusion .....	page 13-14
Annexes : .....	page 15
Test de positionnement	
Quizz	
QRcode/Questionnaire	

## Préambule

---

A l'IRTS CA, nous avons engagé une réflexion concernant les moyens pédagogiques les plus adaptés à ce public. Nous partons de l'idée qu'être professionnel dans la relation d'aide, c'est d'abord s'utiliser « soi » comme outil dans la relation et découvrir ce qui agit le professionnel dans cette rencontre singulière avec l'autre.

De fait, nous ne dispensons pas de cours magistraux aux assistants familiaux. Les cours sont organisés en présentiel. Nous animons des modules de formation où chacun, formateur comme stagiaire participe à ce qui se fait en formation, à ce qui va modifier les postures professionnelles, à ce qui va enrichir les compétences.

Ces modalités demandent une disponibilité physique et psychique importantes de chacun y compris du formateur qui anime : jeux de rôle, mise en situations, échanges en groupe, apports théoriques, exercices divers, temps de création ... Les professionnels sont sollicités sur le plan intellectuel et aussi émotionnel. L'émotion est au cœur de l'être humain. Elle entre donc en scène dans toute relation qu'elle soit exprimée sur un mode verbal ou analogique.

Ce métier s'exerce aussi en relation avec les sentiments relatifs à leur expérience et aussi à leur parcours personnel.

### 1) Présentation de l'équipe pédagogique :

Intervenants	Formation
BIBE Michèle	Educatrice Spécialisée
BOUCHER Maëlle	Educatrice Spécialisée
BOUFFANET Emilie	Formatrice
CHRISTE ANNE	Educatrice Spécialisée
ECKARDT Carole	Psychologue
FREAL Aude	Educatrice Spécialisée
GERMAIN Carole	Assistante Familiale/ conseillère
MARNAT Marylie	Psychologue
PAVOT Caroline	Thérapeute Familiale
PENELON Marie-Laure	Psychologue
PETIT JEAN Anne-Laure	Formatrice
PETITPAS Estelle	Educatrice Spécialisée
POUYAUD Katherine	Educatrice Spécialisée
HAMMANI Sabrina	Psychologue

Nouvelle formatrice : intervention en mai 2022 module 6 « attachement et ses troubles » groupe T de l'Aube :

DAM Stéphanie	Educatrice spécialisée
---------------	------------------------

## 2) Déroulé de la formation :

- **Les modules** : la formation de 240 heures se présente sous forme de modules de 2 jours.

Modules	Intitulé des modules
1	Ouverture/présentation Alternance et parcours de formation
2	Observations et écrits professionnels, test de positionnement
3	Approche du développement de l'enfant
4	Approche du développement de l'adolescent
5	La rencontre avec l'enfant : éthique relationnelle et professionnelle
6	L'attachement et ses troubles
7	Comprendre les comportements de l'enfant : les troubles fonctionnels
8	Comprendre les comportements de l'enfant : malaises et symptômes
9	Prévention et geste d'urgence (PSC1) et une journée d'échange avec des intervenants extérieurs sur la deuxième journée.
10	Séparation et accueil familial
11	Cheminement et implication professionnels
12	Dynamique de l'accueil familial « accompagnement de l'enfant dans l'entre deux familial ».
13	Dynamique de l'accueil familial « une place pour chacun »
14	Le travail en équipe
15	Approche culturelle
16	Accompagnement éducatif : structuration de l'identité du jeune
17	Les apprentissages scolaires
18	Les médiations éducatives et culturelles
19	Accompagnement des adolescents en grande souffrance
20	Alternance et parcours de formation. Bilan de formation

A chaque module, une sorte de repère est instauré :

- **Le temps de parole** :

Le temps de la parole professionnelle représente :

- un espace de partage, d'écoute, de réflexion et d'élaboration autour de l'accompagnement éducatif et de la communication professionnelle.
- des échanges constructifs
- un temps d'analyse de situation
- un temps d'élaboration afin de permettre une prise de distance

- lorsque c'est nécessaire c'est aussi un moment d'expression de l'émotion qui va permettre, une fois l'émotion déposée, de passer aux apprentissages inhérents à la thématique du module.

C'est en quelque sorte un temps de "transition", de "passage" entre le quotidien où l'assistant(e) familial(e) est dans le faire et ce moment de formation où il/elle va se poser pour entrer dans la réflexion, les apprentissages plus théoriques et construire du lien, mettre du sens, entre vécu et théorie.

- **Les QUIZZ :**

Avant chaque nouveau module, il sert de révision et à proposer des débats sur les questions sensibles dans la profession (annexe).

- **Le classeur d'observation :**

Cet outil créé et proposé par l'IRTS CA a fait ses preuves depuis de nombreuses années. Il est porté par l'équipe de formateurs tout au long de la formation. Nous avons constaté que plus tôt il est distribué et expliqué aux assistants familiaux et mieux ils se l'approprient. Pour ce faire, nous le mettons à disposition des groupes de stage 60 heures. C'est-à-dire que dès l'accueil du premier enfant, les assistants familiaux peuvent en disposer. Des séances d'explication sont organisées par l'IRTS CA (Ardennes et Marne) ou les référents professionnels (Aube).

C'est un outil de communication qui permet d'organiser par thèmes les différentes observations et ainsi faciliter la rédaction des écrits professionnels lors des synthèses. Il permet de mettre en évidence les évolutions ou les régressions sur une longue période et de mettre en relation certains événements qui s'y rapportent.

- **Test de positionnement :**

Depuis février nous avons pu mettre en place un test de positionnement qui est distribué le premier jour de formation. Il nous permet de mieux connaître le stagiaire afin de l'accompagner durant sa formation (Parcours, expérience, connaissances, maîtrise de l'outil informatique, niveau à l'écrit, niveau à l'oral, informations diverses à nous faire part...) Voir annexe

- **La préparation aux épreuves de certification :**

Au cours de la formation, nous avons des temps de préparations spécifiques : entretiens sur la communication professionnelle, études de cas sur l'accompagnement éducatif, aide pour la constitution et l'écrit du dossier.

Mais nous utilisons aussi l'ensemble des temps de formation pour permettre à chaque stagiaire d'être à l'aise avec les épreuves et notamment dans la prise de parole, voire une prise de parole structurée.

- **LE PSC1** : le certificat prévention et secours civiques de niveau 1

Depuis janvier 2022 nous avons réduit ce temps initialement prévu sur deux jours à une seule journée pour être en conformité au référentiel de formation. Ceci nous a permis de récupérer une journée de formation sur le module 9 afin de proposer aux Assistants Familiaux un temps d'échange avec les référents professionnels et de mettre en place une table ronde avec des intervenants extérieurs du domaine du social (Directeur de Maison d'Enfants à caractère social, psychologue, président d'Association ...). Nous avons déjà pu l'expérimenter sur les derniers groupes ardennais.

Nous allons préparer cette journée avec l'équipe de formateurs afin d'en définir les objectifs sur les nouveaux groupes dans l'Aube.

### **3) Sur le rôle du formateur référent de parcours :**

Chaque groupe de 12 à 15 professionnels est accompagné par un trio de formateurs dont un assure le rôle de référent de parcours. Ce dernier assure davantage de module que ses collègues. Il a en charge l'individualisation des parcours en général et plus spécifiquement dans l'aide à la préparation au DEAF (dossier DC1, correction des études de cas DC2, entretiens d'évaluations DC3). C'est une sorte de chef d'orchestre de la formation. Il a également en charge la coordination du trio.

En septembre 2021 Madame PETIT-JEAN a été missionnée à mi-temps sur la filière ASSFAM à l'IRTS CA et pris en charge le rôle de référent de parcours sur le nouveau groupe Auboïs en février 2022. À la suite de son départ annoncé pour le 3 juillet, Anne CHRISTE, une des formatrices du trio reprendra la référence de parcours.

### **4) Loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants :**

Cette loi nécessite encore de nombreux décrets d'application, allant des modalités de prise en charge des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'aide sociale à l'enfance à l'accompagnement des familles, en passant par la réforme du métier d'assistant familial.

#### **• Ce que va changer la loi pour les Assistants Familiaux :**

- Recherche préalable d'un proche avant tout « placement » : un membre de la famille, un tiers de confiance, non séparation des fratries.
- Interdiction du recours à l'hôtel comme mode d'hébergement des mineurs et des jeunes majeurs confiés à l'ASE.
- Accompagnement des enfants par des tiers grâce à la formalisation du « *parrainage de proximité* » ou la possibilité de désigner un mentor ou une « *personne de confiance* ».
- Jeunes majeurs : « fin des sorties sèches » de l'ASE

- Réforme du métier d'assistant familial : autre volet de la loi, la modernisation du métier d'assistant familial, afin d'en renforcer l'attractivité et susciter les vocations, alors que se profile, sous dix ans, l'ombre de départs massifs en retraite.

La moyenne d'âge de ces professionnelles (il s'agit en grande majorité de femmes) est actuellement de 53 ans.

Des mesures concernant la rémunération qui ne peut être inférieure au SMIC. Ces dispositions entreront en vigueur au plus tard au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

- Soutien et accompagnement professionnel
- Cumul d'employeurs
- Un week-end de repos par mois
- Départ en retraite différé > 67 ans (dans la limite de 3 ans) afin de prolonger l'accompagnement des mineurs ou jeune majeur de moins de 21 ans.
- Fichier national des agréments

## 5) La crise sanitaire :

Nous avons dû modifier certaines de nos pratiques, dans la continuité de l'année écoulée, 2021 fut une année qui a été marquée par la crise sanitaire et surtout par des reports de formation, par la nécessité d'être en petits groupes dans des espaces adaptés au regard la réglementation sanitaire.

Nous avons eu quelques absences de stagiaires (Covid+ ou cas contact) qui nous a imposé d'organiser davantage de rattrapages.

Nous proposons généralement des rattrapages sur d'autres groupes mais bien souvent cela est rarement possible. De ce fait les formatrices doivent s'adapter pour chaque stagiaire et sont invitées à leur transmettre un travail à réaliser et d'en évaluer la qualité.

Même si la formation ne se prête au distanciel, les modalités pédagogiques font appel aux déplacements dans l'espace, aux mises en situation, au bouger des corps, à la création manuelle, aux expressions émotionnelles qui ne peuvent avoir lieu derrière un écran.

En février, nous avons eu l'occasion pour les stagiaires ASSFAM des Ardennes (AR15) d'assurer le module 19 en visioconférence afin de ne pas avoir à reporter la formation et de pouvoir les présenter au DEAF en mars 2022.

Les formatrices ont su s'adapter, faire les entretiens individuels, transmettre le contenu du module, et mettre en place des travaux de groupe à distance. Même si cela a été un peu éprouvant, les stagiaires en ont gardé un bon souvenir.

Pour le nouveau groupe de formation à Troyes : nous avons dû décaler d'un mois le module 1 et le démarrer en février car en janvier 2022 toutes les formations avaient été suspendues.

## 6) 2021 : Une année en chiffres :

### A. Le nombre de stagiaires :

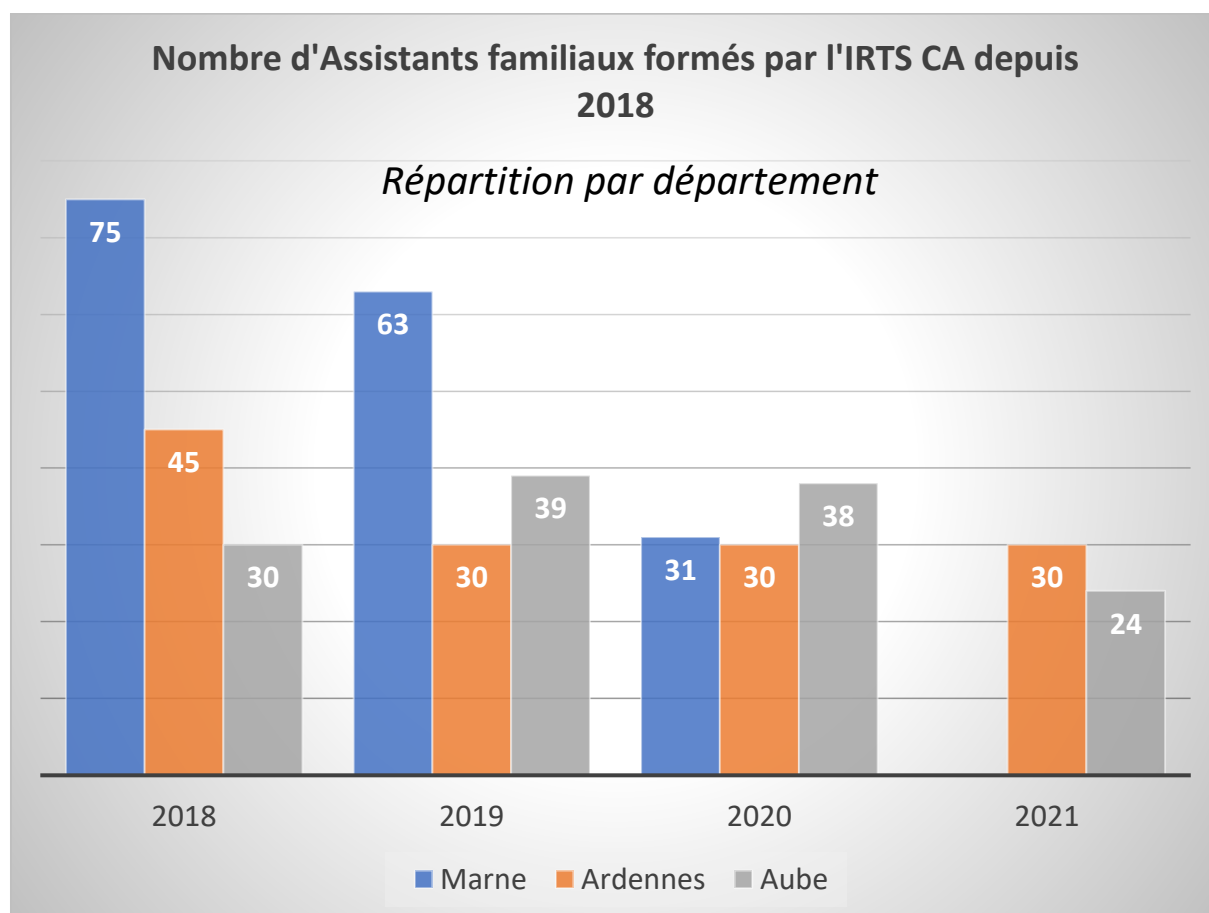
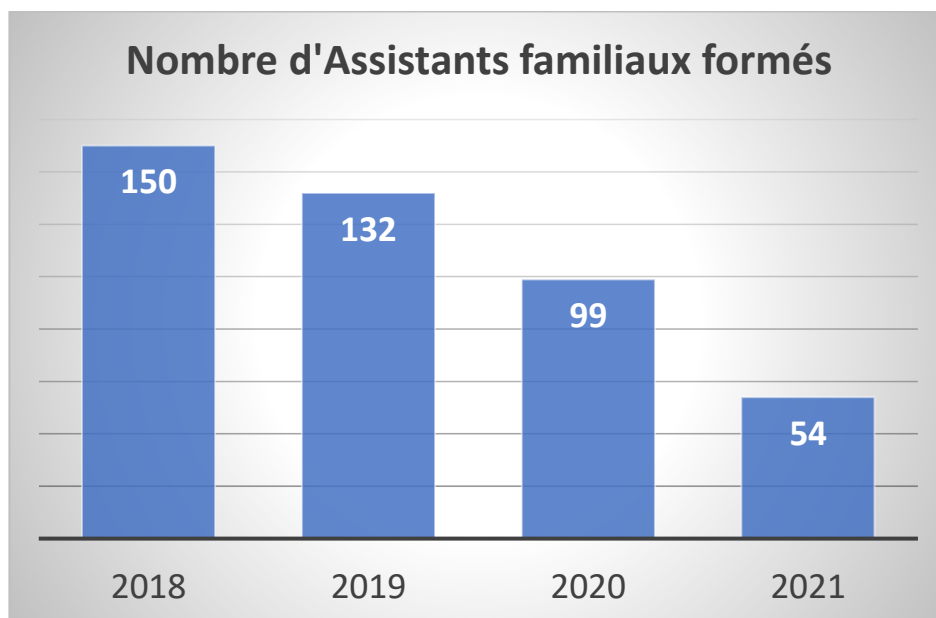
En 2021 : 4 groupes en cours de formation répartis sur 2 départements Aube et Ardennes

Février 2021 : arrêt du dernier groupe de la Marne

Nombre : 54

Nombre d'arrêt depuis le début de la formation : 2 arrêts

Photographie sur les quatre dernières années : 2018, 2019, 2020, 2021





Le baisse du volume de stagiaires correspond à l'arrêt d'un marché avec le Conseil Départemental de la Marne qui inscrivait deux groupes par an à savoir 30 stagiaires.

*b) Le nombre de diplômés :*

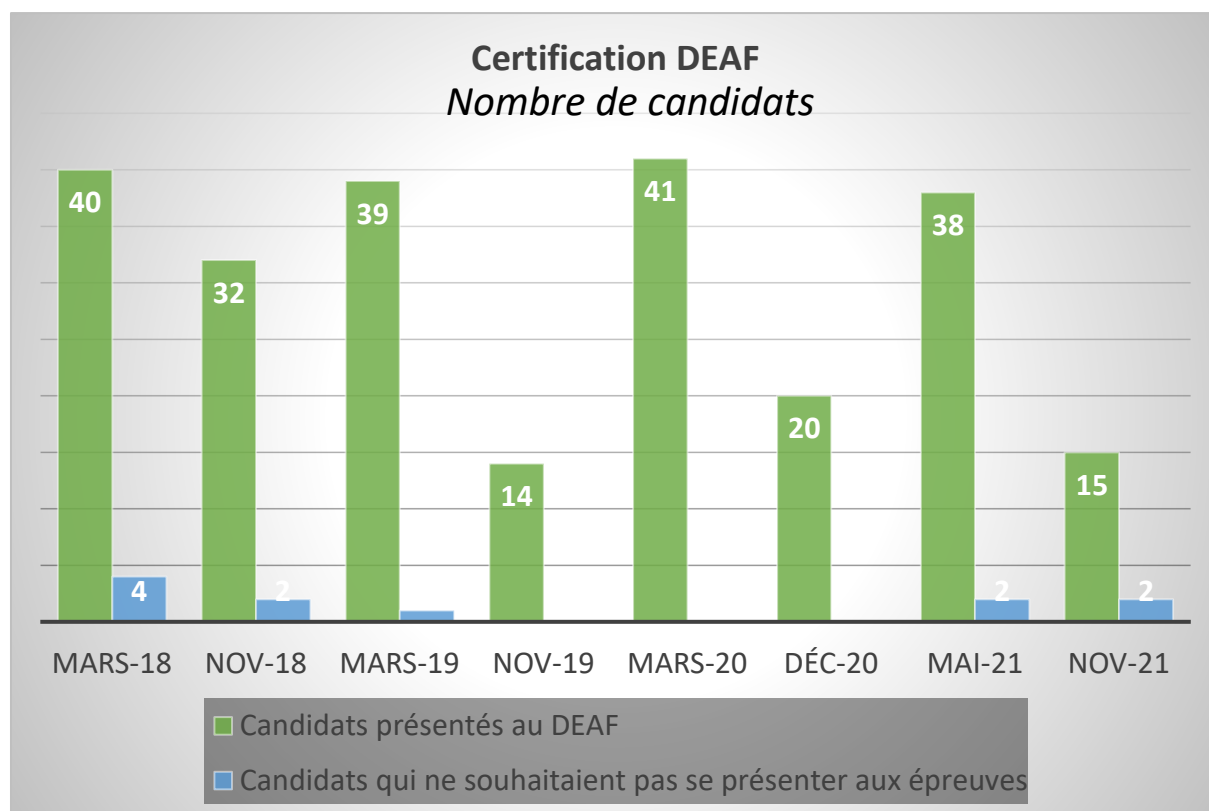
Nous avons clôturé 3 groupes de formation :

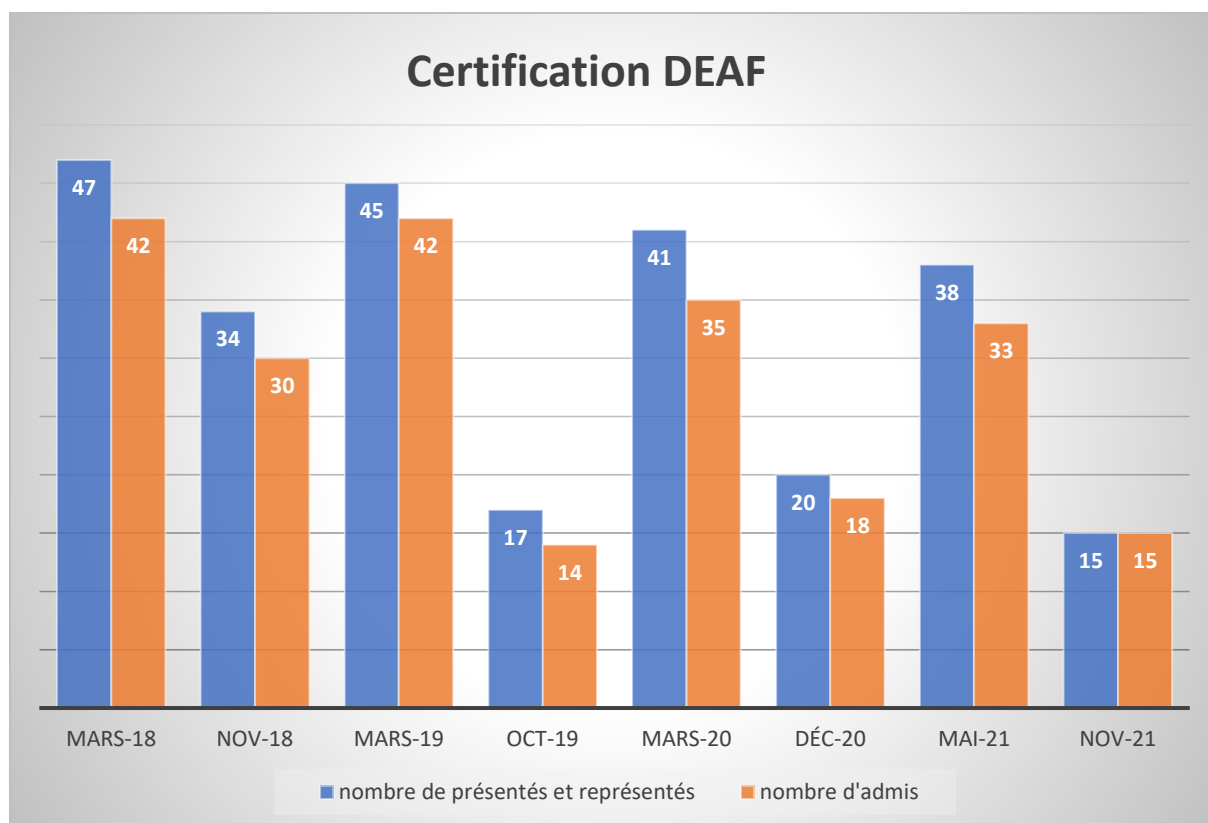
- 2 groupes à Troyes (22 octobre 2021) et (20 mai 2022)
- Un groupe dans les Ardennes (le 7 février 2022)

Session de mai 2021 : 38 présentés / 33 admis

Session de novembre 2021 : 15 présentés / 15 admis

Session de mars 2022 : sur 17 présentés 16 admis, 1 personne a validé DC1 et DC3, absente au DC2 (covid+) à valider en octobre 2022.





#### 7) Le départ du dernier groupe ardennais : arrêt de la formation à mi-parcours

Nous avons été dans l'obligation d'arrêter la formation du dernier groupe à la suite d'une rupture de convention du département des Ardennes au 31 décembre 2021, date de la fin de l'avenant au contrat. Le CNFPT s'est tourné vers le centre de formation l'ALAJI qui avait été nommé lors de l'appel d'offre.

Des difficultés que la filière a dû surmonter :

- devoir se séparer du groupe formé depuis un an
- interrompre les contrats des formateurs
- faire face aux inquiétudes et aux interrogations des stagiaires sur la qualité de la formation
- passer le relai, donner les transmissions nécessaires afin de ne pas pénaliser les ASSFAM.

Cependant la formation de l'avant dernier groupe a pu se terminer en février 2022, le département nous a autorisé à terminer le cursus de formation. Les deux modules restants en 2022 ont pu être néanmoins assuré par l'IRTS CA ce qui a permis de les présenter aux DEAF en mars 2022.

## 8) Evaluation de la formation

### a) Après chaque fin de module :

Afin de pouvoir évaluer la qualité de la formation tout au long des deux ans nous avons pu mettre en place depuis novembre 2021 une évaluation après chaque module. Tous les mois après chaque fin de module de deux jours les stagiaires flashent un QRcode qui leur est donné afin d'accéder à un questionnaire de satisfaction. Ceci nous permet d'en faire la synthèse rapidement et d'évaluer la qualité du contenu du module, l'intervention du formateur, et de prendre en compte des remarques éventuelles des participants afin de pouvoir réajuster si nécessaire.

### b) En fin de formation

Le dernier jour de formation, nous faisons un bilan lors d'un tour de table en présence des Assistant(s) familiaux, du département, du CNFPT, des référents professionnels, de la responsable de formation et des formateurs. Parallèlement nous avons mis en place également un nouveau questionnaire de fin de formation. Ce questionnaire accessible avec le QRcode est distribué le même jour, et est répondu de façon individuelle. Le retour des stagiaires sur le bilan de fin de formation du groupe a pu être fait.

- Pour les groupes à Troyes R (22 octobre 2021) et S (20 mai 2022)
- Le groupe des Ardennes AR15 (le 7 février 2022).

### Synthèse des questionnaires recueillis :

- **Les points forts de la formation :**

« A servi à se professionnaliser, à avoir une posture professionnelle et de l'assurance »

« Contenu enrichissant et vivant »

« La formation a permis de me conforter de ce métier »

« Meilleure analyse pour trouver une réponse à apporter »

« Acquérir un vocabulaire et un positionnement professionnel »

« Beaucoup d'échanges constructifs et de partage. Bonne dynamique de groupe avec des formateurs complémentaires »

« Écoute, bienveillance »

« Enrichissant, captivant, disponibilité »

- **Les points faibles**

« Formation trop longue due aux reports en lien avec la crise sanitaire, trop d'annulations ».

« Avoir plus de supports »

« Les locaux pas toujours adaptés (Charleville)

- **Les recommandations :**

« Faire plus d'échanges et de temps de parole »

« Plus de sortie »

« Avoir plus d'intervenants extérieurs »

« Faire la formation au même endroit (Charleville) »

« Plus de thèmes sur le handicap »

- **Recommanderiez-vous l'IRTS : note 8.10/10**

« Formation complète et contenus agréables »

« Objectifs de la formation atteints »

« Professionnels compétents, et à l'écoute »

« Les formatrices sont très compétentes et très riches au niveau des connaissances »

- **Sur l'ambiance et les relations :**

Les groupes ont présenté un panel varié d'ambiance et de relations. L'ambiance a été bonne dans l'ensemble. Les modalités de travail sur la constitution du groupe durant le premier module participent de cette cohésion. Un sentiment d'appartenance s'installe rapidement.

Pour 1 groupe, l'ambiance a été un peu dégradée, avec la crise sanitaire la formation a été décalée de 6 mois. Pour certains la formation était trop longue, absences de contacts et de liens, isolement. D'autres étaient dans une demande de formation plus poussées avec une demande davantage de supports théoriques.

Nous savons que les relations constituent un support à l'appropriation de la formation. Les assistants familiaux ont besoin de pouvoir s'exprimer en sécurité dans le groupe. Ceci les sort de leur plus ou moins grand isolement. Dans ce cas, les stagiaires parlent de confiance et d'écoute, de moment de partage, de la possibilité de se libérer durant le temps de parole professionnelle et de la circulation libre de la parole.

## **9) Appels d'offre CNFPT : 4 départements**

Dans le cadre de la formation initiale obligatoire des assistants familiaux organisée pour le compte des délégations du CNFPT, l'IRTSCA a répondu à l'appel d'offre et s'est positionné pour les 4 départements.

- Marne : pour 3 groupes/an
- Haute Marne : pour 1 groupe/an
- Aube : pour 2 groupes/an
- Ardennes : 2 groupe/an

Le marché est pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2023, reconductible 3 fois de manière tacite.

Les dossiers dématérialisés ont été déposés le 7 février 2022, une réponse est attendue pour octobre 2022.

Pour répondre au mieux à cet appel d'offre nous avons étoffé notre vivier de vacataires afin de répondre au marché sur les différents sites.

Après réception des CV, des entretiens ont été réalisés avec 6 nouveaux vacataires qui pourraient se rendre disponible en fonction des groupes à ouvrir sur les différents départements.

Néanmoins, il faudra prévoir un temps de réunion et d'accompagnement en cas de recrutement réel.

## **10) Le DEAF : en attente d'une réforme.**

**Une réforme de la formation est en cours qui pourrait avoir des incidences sur le programme de formation, les heures de formation, l'amplitude de la formation.**

Différents ateliers de travail ont été organisés par le pôle national UNAFORIS (Union National des Acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale) depuis novembre 2021.

Faisant suite au groupe de travail, on s'orienterait vers :

- Une augmentation du nombre d'heures de formation
- Un passage au niveau 4 (bac pro)
- Transformation en de blocs de compétences au regard des autres filières
- Des transversalités ou dynamiques communes possibles avec le DEME et DETISF

Des propositions vont être présentées à la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale) le 16 juin 2022 pour transmettre les propositions de l'union sur les référentiels compétences et certifications. La réforme serait à prévoir pour l'automne 2022.

### **11) Les modules de perfectionnement :**

Pour la formation de perfectionnement, l'objectif attendu par les employeurs se centre sur la nécessité de monter en compétences les assistants familiaux de la façon la plus adaptée aux situations d'accueil qu'ils rencontrent. Cela passe par un approfondissement des connaissances théoriques et pratiques sur un thème choisi et sur l'acquisition de techniques nouvelles et adaptées et surtout le développement d'une posture professionnelle au sein d'une équipe.

Les modules de perfectionnement proposés se sont s'adressés aux travailleurs sociaux quels qu'ils soient. Les groupes constitués de 12 personnes étaient constitués avec un tiers d'éducateurs, référents ASE, et 2/3 d'assistants familiaux. Cette mixité a fait la richesse et la dynamique du groupe.

Nos demandes ont émané essentiellement du département des Ardennes, nous avons pu mettre en place 4 formations de 6 jours sur les thématiques suivantes :

- Accompagnement de l'enfant endeuillé (juin/2021) avec Sabrina HAMAMI (Psychologue). Charleville Mézières
- Accompagnement de l'enfant en situation de Handicap avec Aude FREAL (Educatrice spécialisée, Formatrice ASSFAM°) Charleville Mézières avec 1 journée supplémentaire a été programmée à la suite du module de 6 jours : visite du foyer Répit, approche sensorielle, visite espace snoezelen (oct/2021)
- Attachement et séparation avec Michèle BIBE (Educatrice spécialisée, formatrice AssFam) Charleville Mézières (2j oct/2j nov/2j dec) 2021.

## Conclusion

Pour conclure cette année a été une année riche en émotions :

- Assurer la continuité de la formation sur un mi-temps après le départ en retraite de Roseline FOUARGE en juillet 2021,
- Continuer la formation jusqu'au dernier module pour le groupe AR15 afin de les présenter au DEAF,
- Un « deuil » à faire avec l'arrêt de la formation à mi-parcours pour le groupe AR16,
- Répondre à l'appel d'offre en janvier et se positionner pour les 4 départements,
- Annonce d'une réforme de la formation et l'attente de nouveaux référentiels à prévoir pour les prochains groupes sur l'année 2022/2023,
- Départ d'Anne Laure PETIT JEAN formatrice à l'IRTSCA à mi-temps sur la filière ASSFAM,
- Des nouveaux formateurs vacataires à prévoir et à former en fonction des marchés qui seront ouverts au niveau des départements ciblés.

Je remercie les chefs de services et les référentes professionnelles du département de l'Aube et des Ardennes pour leur collaboration et l'accompagnement auprès des stagiaires. Les temps de rencontre et d'échange organisés qui m'ont permis de cerner les rôles et les besoins de chacun.

Je remercie Mr MACHINET du CNFPT pour sa disponibilité et le travail en partenariat que nous avons mis en place.

Je remercie les formatrices qui ont constitué cette équipe qui m'ont beaucoup appris et qui ont bien voulu m'accueillir sur certains modules afin de pouvoir être en immersion sur le terrain.

Je remercie également l'Assistante de formation Madjouba avec qui j'ai expérimenté avec grand plaisir un travail en binôme dans une indispensable complémentarité. Nous avons pu mener notre travail dans la réactivité et dans la synchronicité des tâches à réaliser, tout en faisant évoluer certaines pratiques.

Je remercie également Simone Fond pour son accompagnement et ses conseils qui m'ont permis de mener à bien mes nouvelles fonctions au sein de l'établissement.



Evaluation de la formation : volet pédagogique



<https://apps.questionnaireweb.com/form/321265/s/?id=JTk5bSU5NWklOTYlQjI%3D&a=JTk3ayU5MmolOUMlQUU%3D>

Evaluation de la formation : volet logistique, environnement de travail



<https://apps.questionnaireweb.com/form/321265/s/?id=JTk5bSU5NWklOTclQUE%3D&a=JTk3ayU5MmolOUMlQUU%3D>

